



L'école de Bréançon regroupe les enfants de la Petite Section de maternelle jusqu'au CM2.

La répartition des classes pour la rentrée 2023/2024 est la suivante :

PS - MS (Une ATSEM à temps plein assiste le professeur des écoles pour cette classe)

GS - CP

CE1 - CE2

CM1 - CM2

 Horaires de l'école :

8h45-11h45 (ouverture des portes le matin à 8h35)

13h15-16h15 (ouverture des portes le midi à 13h05)

 Horaires et tarifs* de la Garderie (La garderie est à la carte, il n'y a pas d'inscription à faire au préalable) :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi	
8h à 8h35	1.05 €
7h30 à 8h45	2.10 €
16h15 à 17h	1.60 €
16h15 à 18h	4.20 €
16h15 à 19h	6.30 €

*Toute heure commencée est due



Dossier d'inscription scolaire et périscolaire

Année 2023-2024



A retourner avant le 31 mars 2023

Ce dossier d'inscription (à retourner à la Mairie de Bréançon) vous permet d'inscrire votre enfant :

- à l'école
- au restaurant scolaire
- à la garderie

Listes des justificatifs à fournir en plus de la fiche d'inscription dûment complétée :



Pour les nouveaux arrivants et les enfants nés en 2020 faisant leur première entrée à l'école :

- 1 photo d'identité ;
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- L'assurance responsabilité civile 2023/2024 (obligatoire pour la cantine et la garderie) ;
- Photocopie du carnet de vaccinations ;
- Photocopie du livret de famille (pages parents ET enfants) ;
- Mandat de prélèvement dûment rempli + un RIB (pour le paiement de la cantine et de la garderie) ;
- En cas de séparation des parents : pièce justificative de l'attribution du droit de garde et de la personne en charge du paiement des cantines / garderies.
 - Pour les enfants fréquentant le restaurant scolaire et/ou la garderie : la fiche sanitaire dûment complétée + la charte du savoir-vivre signée.



Pour les enfants déjà scolarisés sur la commune :

- En cas de changement, tout document le justifiant (nouvelle adresse, séparation...)
- L'assurance responsabilité civile 2024/2024 (obligatoire pour la restauration scolaire et la garderie)
 - Pour les enfants fréquentant le restaurant scolaire et/ou la garderie : la fiche sanitaire dûment complétée + la charte du savoir-vivre signée.

Fiche enfant



Informations générales :

Nom de famille : Sexe : M F

Prénoms :

Classe (rentrée 2023) :

Date + lieu de naissance :

Adresse de l'enfant :

En cas de séparation ou divorce des parents, merci de préciser (rayer les mentions inutiles) :

- Autorité parentale : Conjointe / A la mère / Au père
- Résidence de l'enfant : Garde alternée / Chez la mère / Chez le père



Autorisation de la publication de l'image de l'enfant :

Je soussigné(e) :

Représentant légal de l'enfant :

- Autorise l'école et la Mairie de Bréançon à publier et utiliser les photos, les films et les enregistrements audio sur lesquels figure mon enfant, qui seraient prises dans le cadre des activités scolaires et périscolaires. Ceux-ci pourront être diffusés par l'école ou la Mairie, en partie ou totalité, sur tout support (Site internet, supports municipaux ou autres affichages) sans que cela occasionne une demande ultérieure de rémunération de ma part.
- N'autorise pas la publication de l'image de mon enfant par quelque moyen que ce soit. (Merci de contacter la mairie à ce sujet).



Informations périscolaires (Cochez votre ou vos choix)

☞ Mode de paiement : Prélèvement: chèque:

☞ Garderie du matin :

☞ Garderie du soir :

☞ Restauration scolaire (inscription obligatoire) : à l'année : à la carte (planning à la semaine) :

☞ Repas sans viande : ☞ repas sans porc: ☞ Projet d'accueil individualisé (PAI alimentaire):

Prix du repas maternel = 4.40 euros

Prix du repas primaire = 4.55 euros

Fiche famille

<u>Représentant légal 1</u>	<u>Représentant légal 2</u>
Nom de famille :	Nom de famille :
Nom d'usage :	Nom d'usage :
Prénom :	Prénom :
Adresse (si différente de l'enfant) :	Adresse (si différente de l'enfant) :
N° tel domicile ★ :	N° tel domicile ★ :
N° tel portable ★ :	N° tel portable ★ :
Profession :	Profession :
Mail ★ :	Mail ★ :
★Les numéros de téléphone et l'adresse mail sont susceptibles d'être communiqués au représentant/association de parents d'élèves, merci de nous préciser si vous n'autorisez pas cette communication.	★Les numéros de téléphone et l'adresse mail sont susceptibles d'être communiqués au représentant/association de parents d'élèves, merci de nous préciser si vous n'autorisez pas cette communication.

Personnes à appeler en cas d'urgence et/ou autorisées à récupérer l'enfant

En cas de modification ou d'ajout en cours d'année, merci de contacter la Mairie, une pièce d'identité peut être demandée.

Les mineurs ne peuvent récupérer un autre enfant.

Nom :	A appeler en cas d'urgence <input type="checkbox"/>
Prénom :	Autorisé à récupérer l'enfant <input type="checkbox"/>
Lien avec l'enfant (membre de la famille, amis, voisins...) :	
Tel portable :	
Nom :	A appeler en cas d'urgence <input type="checkbox"/>
Prénom :	Autorisé à récupérer l'enfant <input type="checkbox"/>
Lien avec l'enfant (membre de la famille, amis, voisins...) :	
Tel portable :	
Nom :	A appeler en cas d'urgence <input type="checkbox"/>
Prénom :	Autorisé à récupérer l'enfant <input type="checkbox"/>
Lien avec l'enfant (membre de la famille, amis, voisins...) :	
Tel portable :	

→ Nous nous engageons à vous signaler tout changement modifiant les informations mentionnées sur cette fiche

Fait à : Le

Signature du représentant légal 1

Signature du représentant légal 2